
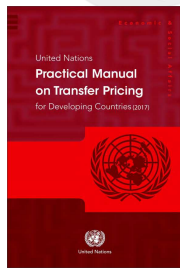

Atelier ONU-ATAF sur le Prix de transfert
Aspects administratifs et développements récents
 Ezulwini, Swaziland
 4-8 décembre 2017


AFRICAN TAX ADMINISTRATION FORUM
FORUM SUR L'ADMINISTRATION FISCALE AFRICAINE



AUDIT ET ÉVALUATION DES RISQUES

Lundi, 4 décembre 2017
14h00 – 17h00

INTRODUCTION AUX AUDITS ET À L'ÉVALUATION DES RISQUES

L'importance d'une Évaluation des Risques

- Les vérifications des PT prennent du temps et nécessitent des ressources importantes (équipe multidisciplinaire).
- Il faut sélectionner les cas les plus appropriés à une vérification.
- Une analyse coûts/bénéfices est essentielle dans le cadre d'une évaluation des risques de PT
- Un processus efficace de vérification des prix de transfert (**Section C.3.1 du Manuel**)
- ✓ Amélioration de la discipline fiscale pour l'avenir
- ✓ Des recettes fiscales courantes augmentées

2

SÉLECTION DES CONTRIBUABLES POUR CONTROLE DE PT : ÉVALUATION DES RISQUES

Approches d'identification des entreprises qui présentent des risques de PT (Section C.3.3 du Manuel) :

- **Approche transactionnelle:** se concentre sur des transactions spécifiques. (i.e. les Prêts sans intérêt, la Sous-capitalisation; les services intra-groupe, les paiements de redevances; les réorganisations des entreprises).
- **Approche juridictionnelle:** se concentre sur des transactions (directes / indirectes) avec des juridictions fiscales particulières. Travaux antérieurs concernant l'identification des juridictions de risque élevé. Facteurs: Des taux d'imposition nationaux; Des flux commerciaux intérieurs; Politiques économiques nationales.
- **Approche fondée sur l'analyse de risques:** Combinaison des approches précédentes mais considère d'autres facteurs comme:
 - ✓ La discipline fiscale du contribuable ou de l'EMN.
 - ✓ Si le groupe a fait l'objet d'une réorganisation d'entreprise.
 - ✓ Des pertes fiscales nationales récurrentes.

3

SÉLECTION DES CONTRIBUABLES POUR CONTROLE DE PT : ÉVALUATION DES RISQUES

Facteurs de risque (Manual Section C.3.3.2)

- Des pertes régulières et continues
- Des sociétés à faible rentabilité ou en perte ayant des transactions avec des parties liées, tandis que la partie offshore du groupe est rentable.
- Les résultats financiers diffèrent des normes du secteur.
- Des transactions avec des parties associées dans les paradis fiscaux (ou « des juridictions opaques »),
- Des transactions relatives aux services intragroupes, des redevances excédentaires intragroupe et des paiements d'honoraires de gestion intragroupe.
- L'existence de chaînes de distribution centralisées dans des juridictions à imposition avantageuse (i.e. des sociétés de marketing ou d'approvisionnement situées hors des pays de marché ou hors des pays où la production a lieu).
- Une valeur importante des transactions entre des parties associées par rapport au chiffre d'affaires et bénéfices d'exploitation du contribuable.

4

SÉLECTION DES CONTRIBUABLES POUR CONTROLE DE PT : ÉVALUATION DES RISQUES

➤ Des Outils d'évaluation des risques (Manuel Section C.3.3.7)

Risque élevé là où le résultat financier de l'entreprise qui fait l'objet de la vérification s'écarte des normes de secteur ou des comparables potentiels. Les outils d'identification communs comprennent des modèles de calcul des ratios pertinents pour les PT.

➤ Principaux ratios financiers pertinents pour les PT

- ✓ Rapport entre la marge brute et les ventes nettes ;
- ✓ Rapport entre le bénéfice opérationnel et les ventes nettes ;
- ✓ Rapport entre les frais opérationnels et les ventes nettes ;
- ✓ Rapport entre la marge brute et les frais opérationnels (Berry ratio); et
- ✓ Rapport entre le bénéfice opérationnel et la moyenne des actifs totaux.

5

SÉLECTION DES CONTRIBUABLES POUR CONTROLE DE PT : ÉVALUATION DES RISQUES

Sources d'Information pour l'Évaluation des Risques: (Manuel Section C.3.3.4)

- **Déclarations fiscales** : Des informations avec des parties associées (par ex. des Ventes; des Achats; des Emprunts; des Paiements de redevances; des frais de Service.
- **L'information publique** :
 - ✓ Site internet du contribuable ; articles de presse; magazines commerciaux; affaires de PT étrangères publiées.
 - ✓ Bases de données commerciales (une exploration de base de données afin de vérifier si l'entreprise se retrouve dans une fourchette de comparables)
 - ✓ Données financières des services de sécurité.
 - ✓ Données douanières.
 - ✓ Échange d'informations avec d'autres administrations fiscales.
 - ✓ Autres sources d'information peuvent être disponibles dans un avenir proche dans un contexte international (par ex. voyez par exemple la discussion actuelle concernant la documentation des PT et la déclaration pays par pays dans le Projet BEPS de l'OCDE/G20)

6

SÉLECTION DES CONTRIBUABLES POUR CONTROLE DE PT : ÉVALUATION DES RISQUES

Étapes de base dans le processus d'évaluation des risques (Manuel Section C.3.3.6.2)

- Examen initial et identification des risques potentiels
- Quantification de haut niveau des risques potentiels
- Collecte d'autres informations
- Examen plus approfondi des risques, y compris un examen de haut niveau de la documentation et l'analyse fonctionnelle pour confirmer les résultats initiaux
- Quantification des risques potentiels plus élevés
- Décision s'il faut procéder au contrôle au moyen d'examen de spécialistes ou par le biais d'un comité/Panel.
- Interaction initiale avec le contribuable

7

PLANIFICATION DU CONTROLE DE PT

➤ Formation de l'équipe de contrôle (Section C.3.4.1 du Manuel)

Gestionnaire général ; Inspecteur national ; Inspecteur international; Economiste de prix de transfert ; Avocat.

➤ Questions de contrôle / Plan de contrôle (Section C.3.5 du Manuel)

- ✓ *La première partie* identifie l'équipe de vérification, les informations qu'elle espère obtenir et un calendrier de contrôle.
- ✓ *La deuxième partie* identifie les ressources que l'administration fiscale envisage de consacrer à l'examen, les comptes et les questions de prix de transfert qui font l'objet du contrôle, les procédures anticipées pour le contrôle de chaque question, le personnel responsable des différentes étapes et les procédures de gestion que l'équipe de vérification doit suivre.

8

CONTROLE PRÉLIMINAIRE

- **Comprendre les activités du Contribuable :** (Section C.3.5.2 du Manuel)

Une partie essentielle du contrôle de PT. On peut commencer cette étude avant ou après le commencement du contrôle de PT et l'étude devrait comprendre :

- ✓ Les opérations des contribuables ;
- ✓ Les opérations de ses filiales ;
- ✓ La relation entre les contribuables et leurs filiales ;
- ✓ Le rôle que chaque entité joue pour la réalisation des activités du groupe contrôlé ;
- ✓ Niveau de contrôle ou instructions sont reçues du QG du groupe.

9

CONTROLE PRÉLIMINAIRE

Questions en vue de comprendre les opérations du contribuable

- **Activités de distribution** (Section C.3.5.2.4 du Manuel)

- ✓ Est-ce que les filiales fabriquent les mêmes produits ou des produits similaires aux produits fabriqués par le contribuable ?
- ✓ Est-ce que de la technologie est transférée entre les filiales et le contribuable ?
- ✓ Les marques et autres biens incorporels de marketing sont-ils utilisés pour commercialiser le produit?
- ✓ Quels membres du groupe contrôlé ont développé les marques et les autres biens incorporels de commercialisation ?
- ✓ Quels membres du groupe contrôlé font la publicité ?
- ✓ Quels membres du groupe contrôlé ont créé les outils de vente ?
- ✓ Quels membres du groupe contrôlé ont créé et maintenu la liste des clients ?

10

CONTROLE PRÉLIMINAIRE

Questions afin de comprendre les opérations du contribuable :

- Activités de fabrication** (Section C.3.5.2.5 du Manuel)

- ✓ Est-ce que les filiales fabriquent les mêmes produits ou des produits similaires aux produits fabriqués par le contribuable?
- ✓ Est-ce que le contribuable utilise le(s) même(s) bien(s) incorporel(s) que ses filiales utilisent ?
- ✓ Quels brevets et quel savoir-faire sont impliqués dans la technologie pertinente?
- ✓ Est-ce qu'il y a un accord de partage des coûts ?
- ✓ Est-ce que les filiales ou le contribuable ont signé un accord de partage des coûts ?
- ✓ Quelles recherches et quel développement sont effectués ?
- ✓ Quels membres du groupe contrôlé font la recherche et le développement ?
- ✓ Comment sont les résultats de la recherche et du développement diffusés auprès des membres du groupe contrôlé ?

11

CONTROLE PRÉLIMINAIRE

Comprendre les biens incorporels suivants (Section C.3.5.2.6 du Manuel)

- Les biens incorporels de fabrication et de commercialisation;
- Les brevets nationaux et étrangers et les poursuites impliquant le contribuable ;
- Licences et cessions ;
- Les contentieux des brevets impliquant le contribuable ;
- L'enregistrement de marque aux niveaux national ou étranger et des contentieux de marques impliquant le contribuable; et
- Les enregistrements de droit d'auteur auprès du bureau des brevets ou de droits d'auteur.

12

CONTROLE PRÉLIMINAIRE

- **Procédure pour comprendre l'industrie du contribuable :**
(Section C.3.5.3 du Manuel)
- ✓ Identification de l'association sectorielle ;
- ✓ Examen des publications et du site internet de l'association sectorielle ;
- ✓ Examen des directives sectorielles utilisées par le contribuable ;
- ✓ Consultation avec des divers spécialistes du secteur ;
- ✓ Consultation des divers livres et articles sur le secteur ;
- ✓ Identification des concurrents dans le même secteur ;
- ✓ Comparaison des activités des concurrents avec ceux du contribuable ; et
- ✓ Comparaison des données financières des concurrents avec ceux du contribuable.

13

LA PROCÉDURE DE CONTROLE

- **Notification au Contribuable**
- **Demande de Renseignements:**
 - ✓ Structure organisationnelle du Groupe.
 - ✓ Documentation de Prix de Transfert.
 - ✓ Organigrammes.
 - ✓ Détails concernant la ligne professionnelle de produits du contribuable
 - ✓ Liste des clients et fournisseurs principaux (pour des opérations d'achat et de vente).
 - ✓ Liste des opérations avec des parties étrangères liées
 - ✓ Les contrats avec des parties étrangères liées impliquant des opérations intragroupe.
 - ✓ Segmentation du compte de résultats concernant des transactions qui font l'objet d'une vérification

14

LA PROCÉDURE DE CONTROLE

- **Demande d'Informations spécifiques à un type d'opérations :**
- ✓ Opérations de prêt : Composantes du taux d'intérêt ; Intérêts à percevoir et l'amortissement du capital ; côte de crédit de l'emprunteur.
- ✓ Services: Type de service ; Détails concernant la méthode de détermination des frais; facteurs de coûts.
- ✓ Redevances: Tarif et méthode de détermination; type de redevance et frais associés à la redevance.
- ✓ Acquisition des actifs immobilisés : Évaluation Commerciale.
- ✓ Biens incorporels, Biens financiers ou autres biens: Évaluations des actifs (évaluation des flux de trésorerie ou autres)

15

LA PROCÉDURE DE CONTROLE

Éléments de contrôle au stade initial:

- Si les marges brutes et opérationnelles résultant des transactions associées du contribuable sont excessivement bas en comparaison avec ceux des comparables internes ou externes .
- Utilisation de la valeur moyenne de la considération ou des marges bénéficiaires des transactions connexes ou des transactions qui sont considérées d'être comparables avec les transactions connexes pendant une période de temps raisonnable .

16

LA PROCÉDURE DE CONTROLE

➤ Demande d'entretiens :

- ✓ L'équipe d'examen choisira le personnel qui fera l'objet d'entretien en exigeant les organigrammes.
- ✓ Les personnes interrogées doivent être informées du processus et comprendre les procédures, le but et l'importance de l'entretien.

➤ Demande de visite des opérations

- ✓ Des représentants de l'équipe de contrôle pourraient être accompagnés pendant la visite, d'un employé du contribuable qui peut décrire les activités à certains endroits et répondre à des questions.

17

Délimitation des questions: Développement de la position des autorités fiscales

➤ Affiner la compréhension de l'entreprise du contribuable :

- ✓ Examen des informations obtenues antérieurement, compte tenu des réponses du contribuable.

➤ Affiner la compréhension du secteur du contribuable

- ✓ Examen des états financiers des lignes de produits sur plusieurs exercices.

✓ Affiner l'analyse des fonctions et risques

- ✓ Identifier les fonctions les plus importantes en matière de la création de valeur pour les opérations du contribuable avec des parties associées.
- ✓ L'effet des biens incorporels sur les opérations.
- ✓ Analyse des conditions économiques des opérations du contribuable afin d'identifier des comparables plus tard.

- ✓ (Section C.3.6 du Manuel)

18

Étapes suivantes du processus de contrôle

- Le choix de la méthode de prix de transfert
- Rapport de l'économiste ou avis intérimaire de l'inspecteur
- Projet d'ajustements proposés
- Notification officielle de l'ajustement proposé au contribuable
- Emission de l'ajustement/ de la correction

19

CLÔTURE DE L'AFFAIRE

La clôture de l'affaire doit être accompagnée d'une documentation appropriée, vu que chaque décision peut faire l'objet d'un litige.

20